

AUTORISATION PARENTALE / DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ VALABLE UNIQUEMENR POUR LES SOIRÉES TARDIVES JUSQU'A 3H00 DU MATIN

• Je soussigné.e (nom et prénom du représe	ntant légal) :			
Agissant en qualité de (entourer la bonne me	ention) :	- Père	- Mère	- Tuteur
Demeurant à (adresse complète) :				
Numéro de téléphone où je peux être joint toute la journée :				
• Représentant légal du mineur (nom et pré	énom du mineur) : .			
Né.e le (date et lieu de naissance) :				
Demeurant à (adresse complète) :				
• Donne la responsabilité d'accompagner le/la mineur à (nom et prénom de l'accompagnateur.trice) :				
Né.e le (date et lieu de naissance) :				
Merci de joindre à cette décharge remplie et signée, une photocopie de la carte d'identité :				
	- Du représe	ntant légal		
- Du majeur responsable				
	- Du mineur	concerné		
→ Et d'envoyer le tout à <u>contact@le-fil.com</u> en amont de l'évènement.				
Fait à	Signat	ure précédée	de la mention « l	u et approuvé » :
Le				

En signant ce document :

strictement interdites aux mineurs.

- J'autorise l'enfant mineur à participer à la soirée tardive qui aura lieu au fil, situé 20 bd Thiers.
- Je déclare décharger de toute responsabilité les organisateurs de cette soirée concernant les éventuels dommages matériels et/ou corporels occasionnés ou subis par le mineur

Décharge valable uniquement pour les soirées tardives jusqu'à 3h du matin. Les soirées tardives jusqu'à 5h, demeurent

• Reconnais que la présentation de ces documents est obligatoire, et qu'en cas de dossier incomplet, l'accès à la salle sera refusé.